

Réunion GRU du 04/10/2018

Ordre du jour :

Présentation de la version 2.7

Point PEC : Informations sur les indicateurs et tableau de pilotage en construction

Point JSMJ

Retour sur l'Archivage manuel

Point sur le Club utilisateurs

Présentation de la communication sur les outils et tdb du Bureau Métier

Questions diverses

Version 2.7

Le 23 octobre déploiement de la version 2.7

(https://bi.ajjam.com/media/ressources/compte_rendu/2018/awl-dgefp-i-milo-presentation_atr_27-09-2018.pdf)

Autre

La mesure CEP n'est plus disponible.

Point PEC : Informations sur les indicateurs et tableau de pilotage en construction

Pour tous les jeunes en PEC il faut saisir un entretien tripartite.

Si aucun entretien tripartite n'est trouvé dans le dossier du jeune, ce dossier ne ressortira pas au niveau national. Vous pouvez créer un événement de type EI avec le contexte "Entretien tripartite PEC", idéalement le jour de la signature avec le jeune, si + de 3 mois créer un entretien fictif.

Ceci devant être saisi en entretien individuel

Vous pouvez consulter la fiche utilisateur sur le PEC pour l'utilisation des contextes.

Point JSMJ

Question : Les jeunes avec un bracelet électronique sont en MO ou MF ?

Réponse : MO

Question : Comment on sort un jeune en emploi ?

Réponse : Le dispositif doit être clos à la fin de la mesure judiciaire.

Retour sur l'Archivage manuel

Les réglés d'archivage ont été modifiées. Il est possible qu'à l'avenir l'archivage par lot ne soit plus possible.

Point sur le Club utilisateurs

Pour le moment : Philippe Raynal (MLO), Marie-Laure Imarazen (MLO), Karine Chenel (MLO) font partie du club utilisateur.

Si d'autres personnes souhaitent se positionner qu'elles le fassent savoir. 2 personnes pourront représenter la région avec 2 suppléants.

Présentation de la communication sur les outils et tdb du Bureau Métier

Le bureau métier a mis à disposition les tableaux de bords utilisés nationalement => index bureau métier

Questions diverses

CPO ration 9_2018 le calcul n'est pas correct (vérifier la formule).

Jeune en GJ et entré en Service Civique, le jeune reste en GJ mais l'alloc est suspendu.

Question 1 :

Pourriez-vous me dire comment vous procédez pour l'allocation GJ lorsqu'un jeune est exclu de la GJ par la commission en cours de mois :

- 1- Saisissez-vous un versement à 0 avec motif « suspendu... commission »
- 2- Saisissez-vous un versement à 0 avec autre motif
- 3- Vous ne faites pas de saisi pour ce mois.

Question 2 :

Pourriez-vous me dire pour un jeune qui travaille et qui fait sa déclaration d'activité et qui ne ramène que le bulletin de paie mais pas le contrat de travail :

- 1-saisissez-vous une allocation
- 2- vous saisissez une allocation à 0 car pas tous les documents